



FICHE DE POSTE DE JEUNE VOLONTAIRE DES NATIONS UNIES

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui encourage le volontariat en vue de soutenir la paix et le développement au niveau mondial. Le volontariat peut influencer sur le rythme et la nature du développement et bénéficier tant à la société dans son ensemble qu'aux individus se portant volontaires. Le programme VNU sert la cause de la paix et du développement grâce à son action en faveur du volontariat à l'échelle mondiale, en encourageant ses partenaires à inclure des volontaires dans leur programmation du développement et en mobilisant les volontaires.

Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré dans des sociétés où le partage et l'entraide constituent des traditions établies de longue date. À cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et jouent un rôle en faveur du développement et de la paix en collaboration avec leurs collègues, les organismes d'accueil et les communautés locales.

Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies agissent en faveur du volontariat par leur action et leur comportement. L'engagement dans des activités de volontariat peut enrichir de manière efficace et positive leur compréhension des réalités locales et sociales et tisser des liens entre eux-mêmes et les membres de leur communauté d'accueil. Le temps qu'ils consacrent à ces activités en est d'autant plus valorisant et productif.

- 1. Titre d'affectation du VNU :** Jeune volontaire des Nations Unies en charge des moyens de subsistance
- 2. Objectifs de la stratégie du programme VNU :** Aide humanitaire (Objectif n° 5)
- 3. Type d'affectation :** Jeune volontaire international des Nations Unies
- 4. Intitulé du projet :** Assistance aux réfugiés en Égypte
- 5. Durée :** 12 mois
- 6. Lieu d'affectation et pays :** Le Caire, Égypte
- 7. Date présumée de début d'affectation :** Février 2014
- 8. Description succincte du projet :** Assistance aux réfugiés en Égypte
- 9. Organisme d'accueil :** Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)
- 10. Contexte organisationnel :**

Le Jeune volontaire des Nations Unies agit pour l'Unité centrale chargée des Services aux communautés pour les opérations menées dans le pays, qui fait partie intégrante de l'Équipe de protection. Le volontaire en poste est sous l'autorité du Chef de cette Unité. De manière globale, les Services aux communautés ont pour rôle de servir d'intermédiaire entre le UNHCR et les communautés prises en charge, en communiquant des analyses des risques et des capacités de chacune d'elles qui tiennent compte des critères d'âge, de genre et de diversité ; ces analyses constituent la base essentielle à toute action entreprise par le UNHCR dans un contexte national spécifique. Sous la direction générale du Directeur régional adjoint et en coordination avec d'autres membres du UNHCR, les ONG partenaires ainsi que d'autres acteurs, les membres des Services aux communautés travaillent directement avec les communautés afin de renforcer les capacités de protection au niveau des communautés. Pour remplir cette mission, le Jeune volontaire des Nations Unies en charge des moyens de subsistance, ainsi que l'ensemble du personnel des Services aux communautés, doivent passer une part considérable de leur temps à travailler en dehors des bureaux et des locaux afin d'entretenir les liens avec les personnes prises en charge au sein des communautés.



11. Type d'affectation : Sans famille

12. Description des missions :

Sous la supervision directe du Responsable des moyens de subsistance (Chef de l'Unité centrale des Services aux communautés), le Jeune volontaire des Nations Unies assumera les fonctions suivantes :

- Aider le Responsable des moyens de subsistance à surveiller la mise en œuvre de projets en faveur de l'autosuffisance des réfugiés urbains en Égypte ;
- Participer aux réunions de coordination et aux groupes de travail concernant les moyens de subsistance auxquels prennent part le UNHCR et ses partenaires qui travaillent à des projets en faveur de l'autosuffisance et proposent des initiatives basées sur des financements ;
- Assurer le suivi des personnes bénéficiant des projets en faveur de l'autosuffisance et aider à évaluer l'impact de ces projets ;
- Soutenir la mise en œuvre de systèmes permettant d'identifier efficacement les bénéficiaires potentiels de projets en faveur de l'autosuffisance ;
- Effectuer des visites régulières lors des séances de formation et de développement des capacités et prendre part aux visites effectuées sur le lieu de travail des réfugiés ;

En outre, le Jeune volontaire des Nations Unies est encouragé à :

- Consolider sa connaissance et sa compréhension du concept de volontariat en consultant les publications du programme VNU ou tout document externe et participer activement aux activités menées dans le cadre du programme VNU (comme les Journées internationales des volontaires) ;
- Connaître les formes de volontariat traditionnelles et/ou locales existantes dans le pays d'accueil, et s'en servir comme d'une base de travail ;
- Engager une réflexion sur la nature et la qualité de l'action volontaire entreprise, y compris en participant à des groupes de réflexion en cours ;
- Rédiger des articles ou des descriptions de son expérience sur le terrain et les proposer au VNU pour ses publications/sites Web, lettres d'information, communiqués de presse, etc. ;
- Aider à la mise en œuvre du Programme de parrainage pour les Jeunes volontaires récemment recrutés ;
- Promouvoir le Volontariat en Ligne auprès des communautés locales ou leur apporter des conseils en la matière ; encourager les individus et les organisations compétents à l'échelle locale à avoir recours au service Volontariat en Ligne du programme VNU lorsqu'ils disposent des moyens techniques appropriés.

13. Résultats attendus :

- Mise en œuvre et suivi des projets en faveur de l'autosuffisance ;
- Meilleure coordination entre les programmes visant à l'autosuffisance et les autres programmes d'assistance aux réfugiés.

14. Qualifications/exigences :

- Diplôme de l'enseignement supérieur en Développement international, en Sciences sociales, en Droits de l'Homme, en Développement économique et social ou dans toute autre discipline en lien avec les précédentes ;
- Expérience professionnelle préalable dans des domaines pertinents ;



- Bonne maîtrise de l'anglais (tant à l'écrit qu'à l'oral). La maîtrise de la langue arabe constitue un avantage.
- Des qualités rédactionnelles, particulièrement en anglais, constituent un atout.

15. Conditions de vie :

Le Caire est un lieu d'affectation de catégorie A, en Phase 3 du Plan de sécurité.

16. Conditions de service :

Le contrat est conclu pour une durée non renouvelable de 12 mois. Le Jeune volontaire des Nations Unies bénéficie d'une prime d'installation, ainsi que d'une indemnité mensuelle de séjour (couvrant les frais de logement, les charges et les frais de subsistance ordinaires). Les assurances décès, santé et l'assurance en cas d'invalidité permanente sont prises en charge, tout comme les vols de retour.

Fiche de poste établie par le bureau national du VNU/l'institution des Nations Unies :

Elizabeth Tan
Représentante régionale adjointe
UNHCR, Le Caire

Date : 26 mai 2013

Fiche de poste approuvée par PNUD/RR/CD ou bureau national du VNU :

Aleen Hamza
En charge du programme VNU
PNUD, Le Caire

Date :